N°53 - Août 2017

Jour de Cher

L'Echo Saint-Georges sur-Cher

Edito

La fin des vacances estivales annonce donc la rentrée des classes pour nos enfants. Et, comme chaque année, de nouveaux petits Saint-Georgiens vont réaliser leurs premiers pas à l'école du Gai Savoir, et amorcer ainsi un parcours scolaire important pour leur vie future.

Cette rentrée annonce le retour de la semaine des 4 jours. En effet, une très grande majorité des enseignants et des parents l'avait réclamée, sans pour autant contester, bien au contraire, la qualité des nouvelles activités périscolaires proposées depuis septembre 2014. Je sais que de nombreux enfants et parents vont regretter l'arrêt de ces activités qui permettaient l'éveil à la culture, facteur important du développement cognitif.

Tout comme je suis conscient du peu de temps dont ont disposé certains parents pour organiser la garde de leurs enfants le mercredi.

Pour la commune également, il n'a pas été si simple de réorganiser l'accueil de loisirs. Pour autant, nous allons profiter de l'année à venir pour affiner sa structuration et surtout, avec notre Communauté de communes, qui en assurera la compétence dans les prochains mois, nous serons enfin en capacité de proposer une gamme modulable de tarifs par l'application du quotient familial.

Au-delà, nous attendons maintenant, de la part du gouvernement, de la stabilité pour nos collectivités territoriales. Si notre pays nécessite des réformes structurelles pour qu'il puisse conserver son niveau de compétitivité à l'échelle d'un monde qui ne cesse de bouger, nous devons aussi garantir un indispensable équilibre pour éviter les changements continuels, complexes, coûteux et souvent inefficaces. L'exemple de la réforme des rythmes scolaires est donc en cela particulièrement éloquent…

Je vous souhaite une très belle rentrée !

Le Maire
Jacques PAOLETTI

> Fête de la musique du 25 juin 2017 avec la Banda « les Not' en Bull » et le groupe Doum Doum Ba, danses africaines.

PERMANENCES DES ELUS

Le Maire : tous les lundis et mercredis après-midi (à partir de 14 heures) ainsi que les samedis matin (de 9 h à 11 h), sur rendez-vous en contactant au préalable le secrétariat de la mairie.
Les adjoints tiennent une permanence le samedi matin.

Directeur de la publication : Jacques PAOLETTI
Documentation et rédaction : Véronique DALUZEAU et les membres de la commission
Conception et réalisation : L'Imprimerie Médi6 - Contres - 02 54 52 41 00
Photo de couverture : Jour de Cher - Jean-Michel Laubry

MAIRIE :
Téléphone : 02 54 32 30 19
Fax : 02 54 32 64 42
E-mail : mairie.st.georges41@wanadoo.fr
Site : www.saint-georges-sur-cher.net

Décisions du conseil municipal

15 Mars 2017

- Les comptes administratifs 2016 du budget principal et des budgets annexes ont été approuvés à l'unanimité.
- Accord pour l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques sur la commune et du transfert de compétence pour la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge pour véhicules électriques au SIDELC.
- Lancement de la consultation d'un maître d'œuvre concernant le réaménagement du hall sportif.

05 avril 2017

- Installation de Laurence Barillet, nouveau membre au sein du Conseil Municipal.
- Affectation des résultats du budget principal et des budgets annexes au budget 2016.
- Attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2017 pour un montant total de 20 000 €.

07 juin 2017

- Désignation de Vincent Barbier comme représentant de la Communauté de communes au sein du SMIEEOM en qualité de titulaire.
- Inscription des deux itinéraires de randonnée de la commune « les belles demeures » et « les moulins » au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (P.D.E.S.I.).
- Signature d'une convention d'objectifs avec le CAUE 41 visant à améliorer, entre autre, l'accès au centre bourg de la commune depuis la RD 976.
- Signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage afin de confier aux communes de Chissay-en-Touraine et Saint-Georges-sur-Cher, le soin de réaliser au nom et pour le compte du Syndicat du Cher Canalisé, les prestations suivantes :
  - Installation de systèmes mécaniques permettant de manipuler l'écluse.
  - Installation de systèmes mécaniques permettant de manipuler les ventelles pour la même écluse.
- Ajustements des tarifs périscolaires cantine, garderie et accueil de loisirs.

Association PAIS Loir-et-Cher

L'offre en soins de proximité est indispensable pour répondre aux besoins de notre population.
Depuis plusieurs années, notre Communauté de communes, aujourd'hui Val-de-Cher-Controis, participe au financement de la Plateforme Alternative d'Innovation en Santé (PAIS) que nous connaissons bien sur notre commune. Cette participation, à hauteur de 80 000 € par an, permet d'accompagner les médecins généralistes (Saint-Georges, Bourré, Pontlevoy) dans leur organisation qui facilite, entre autres, l'accueil quotidien des rendez-vous non programmés, en évitant ainsi un déplacement aux urgences hospitalières qui doivent être réservées aux cas les plus lourds.
Le suivi administratif de PAIS était assuré jusqu'à présent par le Centre Hospitalier de Blois. Prochainement, c'est une association qui en assurera la gestion et se dénommera « PAIS LOIR-ET-CHER ». Son rôle sera de poursuivre le développement de cette plateforme qui permet de lutter contre la désertification médicale, aux côtés d'autres initiatives qui contribueront à maintenir une offre en soins de proximité.
La santé est notre bien le plus précieux ! Il est donc primordial que les élus prennent à bras le corps ce dossier important. D'ici 5 ans, près de 50% des médecins généralistes partiront à la retraite. Il faut donc dès aujourd'hui anticiper ces départs et permettre la venue de nouveaux médecins.
C'est un enjeu majeur !

Complémentaire santé communale

Face aux frais de santé qui augmentent inexorablement, la municipalité a souhaité proposer aux administrés une couverture santé s'inspirant des contrats collectifs. L'objectif de cette complémentaire santé pour les habitants est de favoriser l'accès aux droits et le recours aux soins. Cette offre santé sera modulable selon les besoins, proposera un tarif avantageux négocié pour les habitants de la commune, et sera accessible à tous sans questionnaire médical, ni limite d'âge.
Un appel à partenariat a ainsi été formalisé avec un prestataire sur la base d'une offre médiane assurant une bonne qualité de prestations et de remboursements.
L'assureur AXA a souhaité participer à cet appel, et sera susceptible de proposer une offre directe aux habitants. Charge ensuite à chacun, après comparatif, de retenir ou pas l'offre proposée par cet organisme.

Une réunion publique sera organisée par AXA
Le mardi 19 septembre 2017 à 18h00
à la salle des fêtes de Saint-Georges.

Centre de premières interventions

Une vingtaine de sapeurs pompiers a intégré le centre de premières interventions de Saint-Georges.

En outre, de plus en plus de femmes souhaitent également donner de leur temps à la préservation des biens et des personnes.

Face à ce développement très favorable de notre équipe de pompiers, la municipalité a souhaité accompagner cette dynamique en programmant une rénovation de cet équipement, en concertation avec les services d'incendie et de secours du département du Loir-et-Cher (SDIS). En effet, la place manque pour les vestiaires et les sanitaires, qui ne permettent pas aujourd'hui de distinguer les besoins entre les femmes et les hommes. De plus, les trois portes principales sont vieillissantes et non isolées ; la dépense énergétique est donc importante. Enfin, il apparaît nécessaire de proposer une salle de réunion qui servira en particulier aux actions d'information et de formation de l'équipe.

En amont, le conseil municipal a sollicité diverses subventions pour mener à bien cette opération dont les travaux sont estimés à 180 000 € HT. Ainsi, le SDIS 41 attribuera 65 000 €, et l'Etat, au titre de la DETR (Dotation de l'Etat aux Territoires Ruraux) 40 000 €. Le reste à charge prévisionnel pour la commune se montera à 75 000 € HT.

Le bureau d'architecture Dominique Maes de Bléré a été retenu pour mener à bien la conduite de l'opération dont les travaux devraient débuter avant la fin de l'année en cours, et se terminer avant la fin du premier semestre 2018.

Haut débit internet

Vous êtes très nombreux, à juste titre, à vous plaindre de la qualité de la connexion internet proposée sur la commune. En effet, cette dernière est souvent instable et ne propose le plus souvent qu'un faible débit.

La fibre optique est en cours de déploiement sur le Loir-et-Cher, mais ne devrait pas voir le jour sur notre commune avant 5 ans dans le meilleur des cas.

Aussi, la municipalité a souhaité mettre en place une solution complémentaire à celles déjà présentes ou à venir (Xdsl et Fibre Optique) afin de permettre une offre haut débit qualitative. Un partenariat va donc être engagé avec l'entreprise TELWAN qui propose un service de connectivité haut débit en technologie Radio (1W seulement d'émission).

Ainsi, les entreprises et les particuliers qui le souhaitent, pourront s'engager avec cette entreprise qui assurera les prestations correspondantes.

Une réunion publique est programmée le vendredi 15 septembre à 18h30 à la salle des fêtes de St Georges

Elle sera l'occasion de vous informer sur cette technologie et sur les offres susceptibles de vous être proposées par ce partenaire.

Association des commercants

Les commerçants de Saint-Georges-sur-Cher souhaitent créer une association qui permettra de proposer plusieurs animations commerciales consolidées sur la commune.

La municipalité salue évidemment cette initiative qui démontre le dynamisme de nos acteurs locaux.

Une réunion* est programmée le jeudi 14 septembre à 19h30 en Mairie

Afin de formaliser et développer cette association, tous les acteurs économiques de la commune susceptibles d'être intéressés par cette démarche seront les bienvenus.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Sylvie AUGER, Fleuriste à St Georges.

Réservée aux commerçants et acteurs économiques

Environnement

SMIEEOM : une nouvelle équipe et de nouveaux objectifs

La fusion de notre ancienne Communauté de communes du Cher-à-la-Loire avec celle du Controis nous a obligé à procéder à une nouvelle élection de délégués syndicaux le 29 mars dernier. Le nouveau président élu est Eric Martelière, maire de Fougères-sur-Bièvre. Il est entouré de quatre vice-présidents en charge des finances, déchèteries, collectes, et centre de transfert. Notre commune est représentée au bureau du syndicat et dans la commission déchèterie, ce qui nous permet de peser sur les choix d'actions et de stratégies d'amélioration.

Des travaux d'aménagement sur la déchèterie de Montrichard ont rapidement été engagés afin d'élargir la voirie pour fluidifier la circulation particulièrement dense l'été. Toutefois, pour répondre à l'augmentation constante de la fréquentation, nous recherchons un terrain permettant d'accueillir une nouvelle déchèterie répondant parfaitement aux nouvelles normes.

Afin de garantir un service de qualité sans augmenter la TEOM, il nous faut réduire nos volumes de collecte d'ordures ménagères résiduelles (vos bacs gris) et considérablement améliorer la qualité de notre tri (30 % de refus !). Il a été décidé pour cela d'améliorer la communication, de procéder à des contrôles de bacs et, c'est à l'étude, de vous donner la possibilité d'acquérir des composteurs à prix réduits et de pouvoir disposer de broyeurs de végétaux. En effet, 30% du poids des OMR sont constitués de déchets fermentescibles.

Concernant l'amélioration du tri, le projet de création d'un nouveau centre interdépartemental pour 2020 (dpts 37, 72 et 41) solutionnera le problème puisque tous les plastiques seront acceptés et valorisés (pots de yaourts, films plastiques etc.). Ce projet, initié par la ville de Tours (aujourd'hui métropole) concernera un million d'habitants. Les coûts de transport seront mutualisés pour ne pas pénaliser les zones périphériques.

Notre centre de tri actuel (Véolia Mur-de-Sologne) est un établissement privé dans lequel aucuns travaux de mise en conformité n'ont été effectués ces dernières années, ce qui nous conforte dans l'idée d'adhérer rapidement à ce nouveau projet.

SMIEEOM Val de Cher

Les horaires d'ouverture des déchèteries changent au 1er octobre :

Du 1er octobre au 31 mars :

Lundi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Mardi : fermé
Mercredi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Jeudi : fermé le matin / 14h00 - 17h00
Vendredi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Samedi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Collecte des encombrants

Suite aux nombreuses plaintes d'administrés concernant le va-et-vient nocturne de véhicules à la recherche de matériaux valorisables (ce qui pénalise les finances de notre syndicat) et en raison du coût (70 000 €), le SMIEEOM a décidé d'abandonner la collecte sous cette forme.

Une formule « à la carte » est à l'étude, elle consistera, avec le concours d'une association d'insertion, à proposer le retrait d'encombrants au domicile pour les personnes qui ne peuvent se rendre en déchèterie. Les modalités de ce nouveau service sont en cours d'élaboration.

Le Cher

Le Cher, cette rivière, véritable marqueur identitaire de notre territoire, ne doit pas être laissé de côté !

Pourtant, de multiples réglementations viennent contredire les ambitions raisonnables que nous souhaitons porter pour développer l'attractivité de cette rivière aux potentialités touristiques évidentes entre Tours, Chenonceau et Beauval.

Ainsi, les Lois LEMA (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques) et GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations) imposent aux Communautés de communes de mettre en place un niveau d'actions, en lieu et place de l'Etat - qui n'apportera évidemment aucun moyen financier - dès le 1er janvier 2018. Inévitablement, l'application de ces réglementations impactera la gestion du Cher. En particulier pour ce qui concerne le maintien de la continuité écologique, d'autant plus que le Cher a

été reconnu comme une rivière à poissons migrateurs...

La gestion des barrages à aiguilles sera évidemment directement concernée. Or, nous souhaitons préserver ce patrimoine, maintenir et développer une politique touristique, tout en conciliant les considérations environnementales. C'est tout à fait possible.

Enfin, le Syndicat du Cher Canalisé devrait en parallèle disparaître à la fin de l'année du fait de l'application directe de GEMAPI. Il était donc urgent de réfléchir à l'échelle du bassin versant du Cher canalisé (de Noyers sur Cher à la confluence avec la Loire à Tours) et de proposer une réponse face à tous ces défis. Ainsi, un établissement public devrait être créé entre les quatre Communautés directement concernées : Val-de-Cher-Controis, Bléré-Val-de Cher, Touraine-Est-Vallées (Montlouis/Vouvray) et Tours-Métropole. Cette nouvelle structure assurera les compétences GEMAPI, et permettra également, de maintenir une politique organisée en matière de tourisme fluvial par la gestion des barrages et des écluses. Nous y veillerons.

Jour de Cher !

Et s'il fallait donner un exemple de l'atout naturel remarquable qu'est notre rivière, il suffit de nous remémorer cette superbe journée du 15 juillet dernier à l'occasion de la deuxième édition de Jour de Cher !

Jour de Cher ! Un évènement imaginé par la Communauté de communes Bléré - Val de Cher : l'occasion de profiter, le temps d'une journée au fil de l'eau, de la vallée du Cher et de son patrimoine fluvial exceptionnel.

Jour de Cher a permis d'unir les communes, de partager des moments de grande convivialité et de mettre en valeur notre rivière.

Ce festival fluvial itinérant a été très suivi par la population qui a parcouru, à pied ou à vélo, les 10 kilomètres qui séparent Saint-Georges, lieu de départ d'un convoi de radeaux, de Bléré, lieu d'arrivée.

Cette année, Saint-Georges a participé directement au festival en réalisant son propre radeau qui est parvenu à rallier l'arrivée grâce à la ténacité de nombreux bénévoles qu'il s'agit de féliciter et remercier. Nous avons accueilli le départ de ce festival depuis la plage de Saint-Georges. Tous les radeaux des communes étaient présents et ont pris le départ sous les applaudissements d'une foule venue nombreuse, accompagnée par la musique dynamique de la banda de Saint-Georges « LES NOT'EN BULL ».

L'occasion ainsi de rappeler que les liens que nous entretenons avec nos voisins d'Indre-et-Loire continuent d'être chaleureux et amicaux. Nous partageons le même territoire. Nous partageons la même affection pour notre rivière.

Enfance - Jeunesse - Vie Scolaire

Ecole : retour à la semaine des quatre jours et fin des TAP…

Fin juin, le Ministère de l'Education Nationale a donné la possibilité aux communes de déroger à l'organisation de la semaine scolaire qui reste toutefois aujourd'hui officiellement fixée à quatre jours et demi. A l'école du Gai Savoir, une très large majorité des parents d'élèves et enseignants constatant, notamment une fatigue croissante des enfants, a demandé à revenir à la semaine de quatre jours. Le Conseil Municipal a donc suivi la demande pressante du Conseil d'Ecole et a obtenu l'accord de l'Inspection Académique pour cette dérogation.

Aussi, dès lundi 4 septembre 2017, les cours à l'Ecole du Gai Savoir seront assurés les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h45 à 12h00 et de 13h45 à 16h30. Il n'y aura donc plus classe le mercredi matin et les temps d'activités périscolaires mis en place depuis 2014 par la commune sont supprimés.

Lundi 3 juillet : remise des livres offerts par la commune aux 253 enfants de l'Ecole du Gai Savoir

Ainsi s'achèvent trois années au cours desquelles des intervenants externes et nos agents communaux ont eu à cœur de proposer de nombreuses activités périscolaires de qualité pour nos enfants.

Nous félicitons tous ces animateurs et encadrants qui ont œuvré remarquablement pour l'éveil de nos enfants.

Ouverture de l'Accueil de Loisirs toute la journée du mercredi

A compter de septembre 2017, l'Accueil de Loisirs sera ouvert tous les mercredis scolaires de 7h30 à 18h30 et accueillera les enfants de 3 à 11 ans.

Pour les vacances scolaires, il sera ouvert pendant les vacances de la Toussaint, les vacances de Noël (uniquement du 2 au 5/01/2018), les vacances d'hiver, celles de Pâques et cinq semaines l'été prochain. L'accueil est fermé les jours fériés.

Tarifs pour les habitants de St-Georges : journée 14 €, et 16 € pour les hors commune.

(dégressivité pour une semaine et/ou pour inscription de plusieurs frères et sœurs).

Petits et grands de l'Accueil de Loisirs en visite à Gadawi Park (parc accrobranches) à Tours cet été

Action sociale

Une résidence-service pour nos seniors ?

Cet automne, le CCAS a initié une étude auprès des personnes âgées pour mieux connaître leurs besoins en matière de logements et services. Les membres du CCAS sont allés interviewer à domicile une centaine d'habitants de plus de 70 ans. Cet échantillon a été jugé « largement représentatif », puisqu'il correspond à un quart de la population réelle concernée.

Parmi les observations de cette étude menée par la MSA (Mutualité Sociale Agricole), on note que :

- La population est composée de 58 % de femmes pour 42 % d'hommes. 43 % des personnes âgées vivent seules.
- 47 % ont de la famille à proximité immédiate mais 33 % ont leur famille éloignée hors région proche ou à l'étranger.
- Seuls 4 % n'ont pas de mutuelle santé complémentaire et 10 % bénéficient de l'APA (Aide Personnalisée pour l'Autonomie).
- 30 % cumulent 2 facteurs de fragilité : isolement du domicile et fréquence de consultation du médecin.
- 10 % ont recours à une tierce personne pour les aider dans leurs actes de la vie quotidienne (courses, déplacements, linge…) et 3 % utilisent le service de portage des repas.
- Pratiquement tous ont un logement pourvu des éléments essentiels de confort (WC intérieurs, douche ou baignoire, moyen de chauffage).
- 4 % se « sentent » isolés, alors que 20 % sont isolés géographiquement hors du bourg, et 17 % ne se sentent pas en sécurité dans leur logement (risques domestiques).
- Au final, 11 personnes sont en perte d'autonomie et 6 personnes sont jugées «fragiles ».

En conclusion, une MARPA (Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées) telle que nous l'avions envisagée est un projet surdimensionné par rapport au nombre potentiel de personnes qu'elle pourrait concerner puisqu'il faut un minimum de 24 résidents permanents. En outre, la gestion doit être portée par la MSA, le CCAS ou une structure associative, et engendre un risque financier que le faible nombre d'occupants potentiel ne permet pas de garantir. Il semble en revanche possible d'envisager la mise en place d'une résidence-service qui pourrait être réalisée par un bailleur social. Le bailleur se chargerait de la construction de petits logements et la commune pourrait se charger de la mise en place de services complémentaires, par des prestations de services facturées à la demande des résidents.

Dans l'immédiat, la commune doit faire le point sur les réserves foncières pertinentes pour envisager le projet dans le Centre-Bourg et rencontrer les partenaires susceptibles de porter ce projet avec la municipalité.

Repas des seniors :

samedi 14 octobre 2017

Le repas des seniors s'inscrit dans la politique d'animation que le CCAS met en œuvre à destination des plus âgés. Chaque année, ce repas est l'occasion de sympathiques retrouvailles pour nos seniors. Il est aussi l'occasion, pour certains, de sortir de leur solitude et de profiter, le temps d'une journée d'automne, d'une manifestation conviviale et amicale. Musique, chants et parfois danses viennent s'ajouter à un bon repas servi par l'équipe communale à nos aînés.

Si vous avez plus de 75 ans et que vous n'avez pas reçu votre invitation fin septembre, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie au 02 54 32 30 19.

Nouveau service pour les demandeurs d'emploi, les salariés et les entreprises

A partir de septembre 2017 et à titre expérimental, une permanence Maison de l'Emploi aura lieu une demi-journée par semaine dans les bâtiments de l'ancienne Communauté de Communes, rue des Bois à Montrichard. Ce service de proximité vient compléter l'offre qui était proposée aux jeunes par la Mission Locale, ou aux personnes en situation de handicap par CAP Emploi. En effet, les Maisons de l'Emploi sont des services de proximité pour tous les demandeurs d'emploi et pour les entreprises locales.

Demandeurs d'emploi ou salariés :
L'équipe des Maisons de l'Emploi vous conseille, vous accompagne et met à votre disposition des outils pour choisir un métier ou une formation, chercher un emploi, rencontrer des employeurs, évoluer professionnellement, créer ou reprendre une entreprise.

Employeurs :
Les Maisons de l'emploi sont aussi mobilisées pour vous apporter un panel de services : diffuser les offres d'emploi, proposer des candidats au profil adéquat, présenter les contrats de travail et les aides à l'embauche, promouvoir des métiers.

Saint-Georges, un potentiel touristique

Le développement touristique dans notre région est actuellement très dynamique.

Saint-Georges, localisée au cœur de cette région Centre-Val-de-Loire, entre Vallée de la Loire et Vallée du Cher, dispose d'un positionnement stratégique.

En effet, nous vivons au sein d'un patrimoine naturel, culturel et historique exceptionnel. Les touristes français et étrangers le savent et sont de plus en plus nombreux à visiter les châteaux, les jardins et monuments, le zoo de Beauval, entre autres. Ils aiment aussi déguster et acheter les produits de notre terroir, où nos vins, fabriqués dans la tradition par nos vignerons, tiennent une place de premier rang. S'ils apprécient donc notre gastronomie, ils sont également de plus en plus adeptes de randonnées pédestres et cyclistes.

A Saint-Georges, nous avons de nombreux gites et chambres d'hôtes qui accueillent l'équivalent de 14 000 nuitées par an. L'aire de camping-car, avec ses 12 emplacements, permet de compléter cette offre et a, d'ores et déjà, permis l'accueil de plusieurs centaines de nouveaux touristes.

Fort de cette situation favorable et de ces potentialités, la municipalité a engagé une politique volontariste en matière de développement touristique, conjointement aux actions portées par la Communauté de communes Val-de-Cher-Controis. Ainsi, en 2016, l'aire de camping-car a été réalisée. En 2017, des nouvelles cartes touristiques, assurant la promotion de Saint-Georges et de ses services, ont été installées au droit de l'aire de camping-car, et ont également remplacé celles précédemment présentes sur la place Bretonneau. Elles permettent également d'identifier les trois circuits de randonnées présents sur notre commune et de rappeler le positionnement stratégique de Saint-Georges, au cœur du « Pays des Châteaux ».

En complément de ces éléments de communication fixes, la municipalité a souhaité réaliser un guide touristique qui sera distribué par les acteurs touristiques locaux, les commerces et la Mairie. C'est une invitation à séjourner quelques jours supplémentaires à Saint-Georges-sur-Cher. Les trois circuits de randonnées y sont parfaitement détaillés. Le premier (7 km), nous conduit au Port et au bord du Cher ; le second (13 km), nous fait voyager au cœur des vignes ; le troisième (9 km), nous emmène au cœur de l'histoire de Saint-Georges-sur-Cher. Enfin, nous y avons également inclus quatre autres rubriques dont le patrimoine de notre commune, les vignobles et les vins, les commerces et services ainsi que les gîtes et chambres d'hôtes.

Nous souhaitons donc à nos amis touristes, la bienvenue et un excellent séjour dans la tranquillité naturelle de notre commune, entre vignes et rivière.

Les perrés du Port.

Pendant un mois et demi, ce printemps, profitant des eaux basses avant le rebarrage de notre rivière, un groupe de bénévoles attachés au patrimoine de la commune et surtout du hameau du Port, a entrepris, avec l'accord du Syndicat du Cher Canalisé et de la municipalité, le nettoyage des perrés et du quai qui bordent la rive entre le pont et l'abreuvoir.

Cette construction dont l'origine remonte à 1872 avait été décidée par la municipalité de l'époque, en un temps où l'on pensait que le transport des marchandises sur le Cher et la Loire perdurerait. L'arrivée du chemin de fer en décida autrement.

Oublié, disparu, redécouvert et restauré en 1993, époque où le développement touristique de la vallée se concrétisait, ce témoignage du passé risquait à nouveau d'être endommagé et de disparaître, envahi presque entièrement par les limons, les herbes et les arbustes.

Le projet a été mené à bien. La municipalité a apporté son aide matérielle pour finaliser le travail aux abords du pont. Des voisins ont généreusement fourni l'eau et l'électricité pour passer le nettoyeur à haute pression. Merci à tous.

Avant

Après

Forum des Associations

Le prochain Forum des Associations se déroulera le samedi 02 septembre 2017 au hall sportif de St-Georges de 14h00 à 18h00.

C'est l'occasion pour toutes et tous de découvrir les nombreuses activités proposées sur notre commune et de rencontrer les bénévoles.

Que votre choix porte sur les loisirs, le sport ou la culture, chacune des associations aura à cœur de vous accueillir et de vous conseiller en fonction de vos envies.

Ce forum est un espace d'amitié et de communication.

Vie économique

Au plaisir des papilles

Depuis mai dernier, Erwan Brochard et sa maman vous accueillent dans leur restaurant « Le Mercy » situé place Bretonneau dans un cadre convivial et chaleureux.

Après avoir passé un BTS « hôtellerie et restauration » ainsi qu'une mention de « réception » au lycée hôtelier de Blois, Erwan part en Ecosse durant une année pour parfaire ses connaissances culinaires et sa maîtrise de l'anglais. S'en suit, une première expérience dans un restaurant étoilé à Blois, il obtient ensuite un poste de chef au Mercure de Blois. Mais l'envie d'une évolution vers une cuisine plus contemporaine et un perfectionnement dans la présentation des plats le conduisent au Domaine des Hauts de Loire.

Aujourd'hui il vous propose une cuisine gustative, accessible et abordable. Ses plats sont élaborés à partir de produits frais issus de circuits courts. La carte suit naturellement les saisons et évolue au gré des saveurs du marché.

Le fait maison prend donc ici tout son sens car les maîtres mots du jeune chef sont "plaisir" et "satisfaction".
Alors, accordez-vous une pause gourmande pour venir découvrir ces plats étonnants. Et si vous êtes curieux, la maitresse de maison vous dévoilera le secret qui compose le nom M E R C Y…

Restaurant Le Mercy
15 Place Fidèle Bretonneau
41400 S-GEORGES-SUR-CHER
Tél : 02 54 32 04 14
Le-mercy@orange.fr

Formules à partir de 15,90 €
(entrée + plat ou plat + dessert)
Menus à 22,50 € et 31,00 €

Ouverture du Mercredi au Dimanche (midi et soir)

Espace de bien-être Ô & Beauté

Madame, Monsieur, envie de prendre soin de vous ? Envie d'un moment de détente et de bien être ? Alors, le nouvel espace « ô & Beauté » est fait pour vous et répondra à toutes vos attentes.

Dans un bâtiment neuf, en camaïeu gris et blanc, situé en face du dojo, Ericka Brayére, esthéticienne, vous accueille avec gentillesse et professionnalisme.

Après avoir passé un BAC sciences techniques des laboratoires, biochimie et microbiologie, elle s'oriente finalement vers un BTS esthétique et cosmétique. Elle démarre son métier en auto-entrepreneur à Civray, après avoir également secondé ses parents dans leur magasin en vente et comptabilité.

Ses parents décident de la laisser voler de ses propres ailes et lui confient la responsabilité de ce nouvel établissement au décor clair et reposant.

Dans cet espace dédié au bien-être où chaque cabine est équipée d'un matériel ultra moderne, vous pourrez choisir : soins du visage, soins du corps, maquillage, manucure, épilations, cures minceur et modelage du corps, etc.

Un sauna, un hammam, deux baignoires balnéo ainsi qu'un Watermass (grande baignoire permettant un soin SPA amincissant et drainant avec une diffusion d'eau chaude) complètent l'offre de soins.

Tél : 02 54 71 99 69
363 rue Gal de Gaulle
41400 SAINT-GEORGES-SUR-CHER

Horaires :
Lundi : 14h00 - 19 h00
Mardi et Mercredi : 09h15 - 12h00 / 14h00 - 19h00
Jeudi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 20h00
Vendredi : 09h15 - 19h00
Samedi : 09h15 - 16h00

Psychologue - Thérapeute

Titulaire d'un Master en Psychologie du travail, Laure Blanluet intervient au sein d'un établissement médico-social et de cabinet en Ressources Humaines. Elle accompagne ainsi des adultes en situation de doute, de malaise ou de souffrance. Désireuse de se former à une approche plus concrète et acquérir ainsi des outils plus pratiques, elle est ainsi certifiée par l'AFTCC (Association Française de Thérapies Cognitives et comportementales) en qualité de Thérapeute praticien en **Thérapies Cognitives et Comportementales** (TCC). Son adhésion à cette démarche l'a amenée à ouvrir son cabinet lui permettant d'accompagner des patients dans un cadre libéral.

Les thérapies qu'elle propose s'intéressent à la partie visible de l'iceberg, celle qui gêne ou fait souffrir. Elles mettent l'accent sur le présent tout en incluant le passé pour en comprendre les impacts. Elles se centrent sur les pensées et les croyances que nous cultivons sur nous-même dans le but d'inculquer un changement de comportement.

Et modifier un comportement ancien est une des choses les plus difficiles qui soient, simplement parce que nous avons l'habitude de fonctionner d'une certaine manière. Nous connaissons nos façons de réagir, nos émotions, les effets sur l'entourage, etc. Adopter un nouveau comportement, c'est se diriger dans l'inconnu, et l'inconnu fait toujours peur. Le modifier, c'est changer notre façon d'agir, c'est voir les autres, le monde ou nous-même différemment. Cela entraîne des modifications profondes... et souvent difficiles. C'est pourquoi, il est important de réellement s'y investir et être acteur puisque l'acquisition de nouveaux comportements se fait par le biais d'exercices en cabinet et entre les séances.

Indiquées pour les troubles anxieux, l'affirmation de soi, les troubles de l'humeur, les TOC, les troubles du comportement alimentaires, etc., les TCC ne résolvent pas miraculeusement tous les problèmes mais proposent des outils en vue d'améliorer la qualité de vie.

Bibliothèque

Adoré ou détesté, le Chat dans tous ses états !

« Dieu a inventé le chat pour que l'homme ait un tigre à caresser chez lui ». Victor Hugo notre géant de la littérature était un grand ami des chats, et il aimait à regarder Chanoine, son chat abyssin, dormir sur son bureau, entre encrier et pages manuscrites. Dormir, ou méditer, selon l'heure du jour.

Le chat, on l'aime, on le tolère ou on le déteste, mais cet animal ne laisse personne indifférent. On croit le connaître, et pourtant qui sait que ce petit mammifère griffu est apparu sur la terre il y a cinquante millions d'années, c'est à dire dix millions d'années avant les toutes premières espèces humaines. Le chat et l'homme dans ces temps lointains, n'ont guère de points communs. L'un chasse pour son compte, l'autre survit, en forgeant ses premiers outils.

Il faudra attendre 7 500 ans avant Jésus-Christ, pour qu'ils se croisent enfin et se comprennent. Ils vont d'abord s'observer, puis se tolérer, et enfin s'entraider. Ainsi le chat sauvage d'Afrique (un cousin éloigné de l'Abyssin cher à Victor Hugo), comprend vite qu'il est agréable de s'introduire dans les maisons égyptiennes et d'y quémander quelques nourritures supplémentaires ; moyennant quoi, l'homme ne lui demande que de protéger ses greniers en croquant les souris, et de sécuriser les alentours de sa maison en tuant des vipères à cornes. De maison en maison, et jusque dans les palais des pharaons, le chat va prospérer et faire la fortune de l'ancienne Egypte, qui sera rapidement le plus gros producteur de blé et de céréales du monde méditerranéen.

Il est si utile, qu'il fait l'objet d'un culte, de nombreux temples lui sont consacrés. La déesse Bastet, mi-femme, mi-chatte, créée à son image est vénérée. De multiples fêtes dans toute l'Egypte ancienne lui sont consacrées, des armées de prêtres procèdent aux cultes. Hérodote en décrira une, où pas moins de 700 000 personnes dansaient, jouaient du tambourin, et s'enivraient bien entendu. Lorsque le chat de la maison meurt, les habitants, en signe de deuil, se rasent les sourcils et se couvrent la tête de cendres, durant les deux mois où les prêtres procèdent à la momification du petit animal.

Les pharaons qui ont bien compris l'enjeu économique que représente cette bête, la protègent légalement : toute personne qui tue un chat, même accidentellement, est condamnée à mort ! Mieux, son exportation est rigoureusement interdite, et tout marin contrevenant, risque la même peine. On raconte alors des tas d'histoires de contrebande, où des marins grecs ou romains, risquent le pire pour importer des chats. Petit à petit, avec l'affaiblissement de l'empire égyptien, les chats colonisent la Grèce et Rome, et ne sont pas pour rien dans leur développement économique. Il n'y a pas que la guerre pour asseoir sa puissance, il faut aussi une intendance organisée et des greniers pleins.

Cependant, avec la décadence des empires, le chat, après avoir connu le meilleur, va apprendre le pire. Voici le Moyen-Age, et son obscurantisme : la chrétienté déclare que cet animal venu d'Egypte, avec les sorcières bien entendu, est maudit. Il doit être exterminé sans pitié, les chats noirs étant les plus haïs de tous. Bûchers, tortures, tueries, rien n'épargnera l'animal. Quelques moines avisés cependant les protègeront en cachette, car ces grands chasseurs protègent aussi... les manuscrits des scriptorium.

La suite de l'histoire fut affreuse, car rats et souris proliférant, les greniers se vidaient plus vite qu'ils ne se remplissaient. Les famines furent terribles, et pour couronner le tout survint… la peste qui en plusieurs vagues, tua plus du quart de la population européenne. Il fallut attendre bien longtemps avant que l'on comprenne à nouveau l'utilité économique du chat. Le Cardinal de Richelieu d'abord, puis d'autres rois de France y veillèrent, et peu à peu, l'animal reprit sa place dans nos maisons. Et sans aller jusqu'à l'adoration que lui vouaient les Egyptiens de l'Antiquité, il est bien soigné chez nous : il n'y a qu'à regarder les linéaires qui lui sont consacrés dans nos temples de la consommation !!!

Crédit photo : 123RF-banque d'images

Horaires d'ouverture :

Lundi et Mercredi : de 15 heures à 17 heures
Samedi : de 10 heures à 12 heures.

Comité d'Animation

La randonnée de printemps du 19 mars s'est déroulée sous un ciel gris mais sans pluie avec 75 marcheurs qui avaient répondu présents. Le parcours était particulièrement plaisant avec plusieurs passages au milieu des vignes.

Pour notre journée du 1er mai, 75 marcheurs ont également participé à notre randonnée sous un beau soleil qui malheureusement nous a fait défaut pour le repas de midi. Malgré tout, 53 repas ont été servis et l'après-midi fut agréable.

La seconde édition de notre brocante a été un peu perturbée par l'annonce, les jours précédents, d'une météo catastrophique qui finalement ne le fut pas. Même si la matinée est restée sous les nuages, l'après-midi fut très ensoleillé et finalement 115 exposants se sont installés sur l'ancien camping. Les visiteurs furent au rendez-vous et les bonnes affaires également.

Quelques jours après, nous avons enchaîné avec la soirée de la Fête Nationale du 13 juillet. Beaucoup de monde, les Not'en Bull ont animé cette soirée et proposé un défilé tout autour de l'ancien camping, accompagnés par de nombreux enfants porteurs de lampions. En fin de soirée, le public a pu admirer un magnifique feu d'artifice et danser jusque tard dans la nuit.

Notre randonnée semi-nocturne du mois d'août a été une grande réussite avec plus de 100 marcheurs qui ont apprécié le parcours proposé sur les bords du Cher.

Nous vous donnons rendez-vous le ***10 septembre*** prochain pour notre randonnée d'automne, départ 8 h 00 à la salle des fêtes de St-Georges.

Pour clôturer l'année, notre traditionnel Marché de Noël se déroulera le ***3 décembre 2017***.

Contact : Gérard Cortier - 06 27 91 24 68

L'Age d'Or

Cette année, l'Age d'or fête ses 40 ans d'existence. Remercions les fondateurs à l'origine de la création de ce club, hélas, nombre d'entre eux ne sont plus avec nous.

C'est le 10 septembre 2017 à la salle des fêtes de Saint-Georges qu'aura lieu le repas commémoratif de cet anniversaire. Un couple d'artistes présentera tout l'après-midi un spectacle mêlant danses, chants, et scènes de cabaret.

Le prix de ce repas est de 10 € pour les adhérents et de 40 € pour ceux qui souhaitent nous rejoindre (hors club).

Au club, de nombreuses activités sont proposées toute la semaine : informatique, gymnastique, pétanque, scrabble, jeux de cartes, art floral etc.

Le jeudi nous réunit tous, et vous pourrez venir nous rejoindre pour partager un moment de convivialité et un petit goûter.

Notre responsable du scrabble en duplicate Marie-France Vidal a été sélectionnée pour participer à la finale de la dictée nationale, elle s'est classée 15ème sur 40. Félicitations à elle.

Contacts :
Christian Malteau 06 83 40 71 65
et Gérard Cortier 06 27 91 24 68

Un p'tit coup de pouce

Notre équipe est toujours à votre disposition les mardis et vendredis de 14h00 à 17h00 à l'école Bretonneau.

Nous renouvelons notre appel à dons pour des jouets pour enfants jusqu'à 10 ans, il ne faudrait pas que le Père Noël ne puisse pas passer cette année !

Nous serons présents le ***2 septembre 2017*** au Forum des Associations où nous organiserons une tombola.

Adresse : 39 rue du Général de Gaulle - 41400 St-Georges

Les Ateliers de Musique
Une autre façon d'enseigner la musique

LES ATELIERS DE MUSIQUE

RENTRÉE 2017/2018 « Ouverture de nouveaux ateliers »
Théâtre, Saxophone, Musique Actuelle et une section Batterie Fanfare

Après une troisième année où les effectifs ont encore grossi (94 élèves), les cours d'instruments pratiqués l'année précédente sont reconduits : **piano, guitare acoustique et électrique, guitare basse, flûte traversière, cuivres (trompette, trombone, tuba), percussions (batterie, djembé, etc.), accordéons (chromatique et diatonique), éveil musical pour les enfants de 3 à 6 ans, technique vocale et chorale adultes et enfants.** Ces ateliers sont sous la forme de cours collectifs constitués de 3 élèves. L'apprentissage de l'instrument et du solfège se font simultanément, il n'y a donc pas le cours de solfège souvent rébarbatif pour les enfants. L'élève joue, observe, compare et apprend ainsi de façon plus ludique. La pratique collective permet de plus, instantanément, d'appréhender la polyphonie, l'écoute de soi et des autres et de développer toutes les capacités musicales de l'enfant.

Julien Comola assurera les cours de **saxophone** pour enfants et adultes en suivant la méthode des ateliers.

L'atelier de **théâtre** dirigé par Delphine Vital proposera aux enfants de 4 à 13 ans d'explorer des univers théâtraux variés : improvisation, contes populaires, saynètes comiques, théâtre musical ou muet. Le théâtre permet aux enfants timides, introvertis, de se libérer et s'ouvrir aux autres et, pour les plus turbulents, d'apprendre à se canaliser. Alors n'hésitez pas à les inscrire !

L'atelier **musique actuelle** regroupe les musiciens débutants ou plus confirmés dans des groupes instrumentaux ou vocaux, et permet l'apprentissage de la musique amplifiée, l'utilisation de micros et autres moyens actuels autour de la musique du 20e siècle (rock, pop, chanson française, etc.)

Venez vous renseigner et rencontrer nos professeurs au Forum des Associations le **samedi 2 septembre** ainsi qu'aux journées d'inscriptions, les **mercredi 6 septembre** de 16h00 à 20h00 et **vendredi 8 septembre** de 17h00 à 20h00 dans les locaux des ateliers.

Les Ateliers de Musique se sont fixé de proposer des projets de découvertes musicales.

Alors ne ratez pas le bal traditionnel qui aura lieu le **samedi 7 octobre** à la salle des fêtes de Saint-Georges avec les groupes :
« de-ci de-loin », « Kiss on a Frogg » et « Rue Pascale »

Contact : lesateliersdemusique@gmail.com
07 81 95 56 51

Les Not' en Bull'

La formation « Les Not' en Bull' » est issue des Ateliers de Musique de Saint Georges sur Cher : une école qui propose une autre façon d'enseigner la musique.

Ce Street Band a maintenant trois années d'existence et compte actuellement une vingtaine de musiciens. Il anime de nombreuses manifestations : fêtes de villages, marchés de Noël, mariages, soirées privées.

Les principales sorties de 2017 : Soirée Bandas/Tapas à Saint Viâtre (8 juillet), Fête du Gamay à Pouillé (30 juillet), Fête de la Lentille à Vatan (10 septembre), Foire aux marrons de Genillé (15 octobre), Foire aux Rillons Le Liège (5 novembre), Marché de Noël de Chambray (16 décembre).

Une équipe dynamique qui interprète un programme diversifié issu de la chanson française, rock, jazz, samba : Brazil, Hey Baby !, Smoke on the Water, Adelita, I Feel Good, Dans les yeux d'Emilie, Manha de Carnaval.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, n'hésitez pas, nous serons heureux de vous accueillir à nos répétitions chaque vendredi de 20h30 à 22h30 dans les locaux des Ateliers de Musique.

Amicale des Donneurs de sang

La collecte de sang du 21 juin a rassemblé 53 donneurs, qui, malgré la forte chaleur, ont eu la générosité de venir.
Nous les remercions chaleureusement, les besoins étant toujours aussi importants.

Notre loto du 31 mars a été un franc succès ainsi que notre voyage en Cantabrie. Durant 5 jours, 55 personnes, donneurs de sang et non-donneurs, ont partagé de bons moments en découvrant le nord-Est de l'Espagne, ses paysages verdoyants, sa gastronomie et son patrimoine.

Cette première expérience sera renouvelée l'année prochaine, les amateurs de dépaysement se retrouveront pour une autre destination.

Notre Amicale a réuni les membres de son bureau lors d'un pique-nique au bord d'un étang.

Partie de pêche (pas vraiment miraculeuse), barbecue, pétanque, petite randonnée digestive, jeux de cartes, ont fait de cette journée un agréable moment de partage.

Les besoins sont importants, car la maladie, les accidents sont des aléas de la vie qui n'épargnent personne ; aussi allez participer aux dons du sang, une heure de votre vie peut permettre à une autre personne de poursuivre la sienne.

Le prochain don du sang est prévu le ***mercredi 25 octobre*** de 15h00 à 19h00.

Notre prochaine choucroute aura lieu le ***dimanche 15 octobre***, nous vous attendons nombreux.

Le Souffleur Endormi

Nous sommes en répétition d'une pièce en deux actes qui s'intitule « CHÂTEAU A VENDRE » pièce écrite par Yves Billot, notre metteur en scène.
Nous aurons le plaisir de vous présenter cette comédie à la salle des fêtes, les **vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 novembre 2017**.
Nous espérons que vous viendrez nombreux car votre présence et vos encouragements nous font le plus grand plaisir.

Secours Populaire Français

Tous les mardis de 13h30 à 16h30, autour d'un café ou d'une collation, les 18 bénévoles accueillent les familles dans nos locaux, derrière l'ancienne école de filles. A ce jour nous aidons un peu plus de 100 familles.

Comme chaque année, les enfants ont eu « leur journée de vacances » offerte par le Secours Populaire. Ils sont partis, le 29 août dernier au Zoo de Beauval et sont revenus, la tête remplie de jolis souvenirs. L'année dernière, ils avaient pu découvrir le parc d'attractions du Pal dans l'Allier.

Afin d'aider au maximum les familles bénéficiaires, nous vous rappelons que tous vos dons (vêtements, meubles, électroménager, etc.) sont toujours les bienvenus et nous vous en remercions par avance.

FNACA

Notre Assemblée Générale se déroulera cette année le ***13 octobre 2017*** à 11h00 à la salle des fêtes de Saint-Georges-sur-Cher.
Tous les anciens combattants ayant participé à la Guerre d'Algérie qui voudront nous rejoindre seront les bienvenus.

Président : Jacky Bidault au 02 54 32 37 40

Ecolegram

Une très belle année se termine pour l'association Ecolegram, grâce à tous les acteurs : parents, bénévoles et enfants.
Nous avons terminé l'année scolaire par notre kermesse du 1er juillet et malgré une météo assez triste, nous avons bien profité de la journée en réunissant tout le monde dans le hall sportif. Une très belle kermesse grâce à tous nos bénévoles, parents et enfants, venus nombreux cette année !
Nous repartons pour un nouvel agenda, avec nos manifestations habituelles mais également avec des nouveautés.
Alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

L'élection d'un nouveau bureau a eu lieu lors de notre dernière Assemblée Générale du 6 juillet et voici nos nouveaux représentants :

Présidente : Clarisse Vanhoucke
Trésorière : Aurélie Kaufmann
Vice trésorière : Aurélie Guimpier
Secrétaire : Stéphanie Cervi
Vice secrétaire : Aurélie Bernardeau

Club de tir

Après les inondations de mai 2016 où toutes nos installations ont été détruites, les travaux de rénovation de notre structure ont été menés pendant de longues semaines grâce à la mobilisation de nos adhérents.

Trois mois ont été nécessaires pour redonner à notre club sa structure initiale, et son fonctionnement a été validé par la Fédération Française de tir, et approuvé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, ainsi que par la Gendarmerie Nationale.

Notre association comporte actuellement 178 licenciés dont dix membres licenciés en deuxième club, et représente le deuxième club sur les 13 que compte le Loir-et-Cher en nombre d'adhérents.

Force est de constater l'attrait de notre club, par les demandes fréquentes d'inscriptions reçues par notre Président. La disponibilité de nos adhérents les plus chevronnés permet d'enseigner aux nouvelles recrues et aux chasseurs le maniement des armes, leur réglage, le fonctionnement des lunettes de visée etc.

Nous avons donc repris nos activités, mais nous avons été obligés de déplacer la Bourse aux armes, qui se tenait habituellement au début du mois de mai, pour cause d'élections présidentielles. La participation a été très légèrement inférieure à l'année précédente, mais il est rassurant de penser que, malgré toutes les dispositions européennes consacrées à l'exigence de canaliser tous les amateurs d'armes, la volonté de maintenir ce rassemblement nous a permis d'en faire un événement festif de l'avis de tous.

Nous avons également renouvelé, durant

le week-end de Pentecôte, notre manifestation annuelle de rassemblement au forum USMF. Différents tireurs sont venus de toute la France pour échanger, lors de petites compétitions spécifiques et se mesurer dans une ambiance agréable et sécurisée.

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 8 juillet.

Fin 2017, nous allons organiser, dans notre stand, une manifestation de Funshoot, réservée à nos licenciés et aux autres stands de tir de la région Centre. Il est important de faciliter ces manifestations que très peu de clubs souhaitent organiser avec une sécurité totale tout en préservant la passion pour ce sport.

Ping- Pong Club

Résultats 2ème phase :
(Du 1er Janvier au 30 Juin 2017)
- 1ère équipe : 3ème d'Excellence (montée en R3)
- 2ème équipe : 6ème de D1 (maintien en D1)
- 3ème équipe : 3ème de D2 (maintien en D4)

La deuxième phase de la saison 2016/2017 s'est achevée pour le championnat fin juin. Les résultats sont très positifs :

- L'équipe n°1 termine troisième et grâce au refus de montée d'une équipe mieux classée, nous nous retrouvons une nouvelle fois en championnat régional 3. Le but pour l'année à venir sera le maintien voire la montée en R2 grâce à l'arrivée d'un joueur classé 15.

- La seconde équipe, malgré 2 joueurs blessés en fin de saison a réussi à se maintenir en D1.
- la dernière équipe a brillamment terminé à la troisième place.

L'effectif 2016-2017 était d'environ 50 licenciés.

Les horaires pour cette nouvelle année sont les suivants :

- pour les jeunes le vendredi de 19h30 à 20h45.
- pour les autres le mardi de 20h00 à 22h30 et le vendredi de 20h45 à 22h45.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et venez découvrir ou vous perfectionner dans ce sport accessible à tout le monde.
Bonne rentrée sportive à tous !

Contacts :
Jean-Michel Janssens :
Tél. : 02 54 32 66 27 - port. 06 71 10 01 71
Gilles Pellé :
Tél. : 02 54 32 02 85 - port. 06 41 92 06 94

La Plume Tourangelle Badminton

L'Assemblée Générale de la Plume Tourangelle s'est tenue le 30 juin dernier. Ce fut l'occasion de dresser le bilan de la saison écoulée et de réfléchir à l'avenir. François Pajot, après 10 années de bons et loyaux services, n'a pas souhaité se représenter à la présidence du club. Tristan Boissé reprend le flambeau et devient notre nouveau Président.

Le maintien de notre activité formatrice auprès des enfants reste une priorité. Les créneaux actuels d'entraînement sont donc reconduits à l'identique à partir de la rentrée prochaine. L'encadrement sera assuré, comme cette année, en alternance par un éducateur sportif titulaire d'un Brevet d'Etat et joueur de haut niveau, et par des joueurs bénévoles du club. L'un de nos axes de progrès est l'investissement des jeunes joueurs en compétition, insuffisant jusqu'à présent (bien qu'un petit nombre de joueurs ait joué dans divers tournois des circuits TDJ ou même TRJ pour l'un d'entre eux).

Un chiffre : le badminton à Saint-Georges/Montrichard (2 gymnases), c'est 100 adhérents cette année.

Notre club est également et bien évidemment dédié au loisir des adultes, et nous considérons également comme primordial l'accueil de nouveaux arrivants. N'hésitez pas à venir nous rencontrer au Forum des Associations ! La Plume Tourangelle n'est pas qu'un club de sport, c'est aussi une association qui souhaite promouvoir les valeurs de solidarité, de convivialité et cultiver le plaisir de s'amuser avant tout ! Au programme de la prochaine saison, nous prévoyons d'organiser un tournoi, mais aussi divers évènements festifs dont nous gardons soigneusement le secret…

Pour tout savoir de notre club (tarifs, créneaux horaires, activités…), une seule adresse :

http://laplumetourangelle.blogspot.fr

Et pour nous contacter par mail :
laplumetourangelle.sg@gmail.com

Hand Ball les Dragons

L'année 2017 pour les Dragons est placée sous le signe de la bonne ambiance.

Tout d'abord revenons sur notre soirée tartiflette qui une fois encore a fait un carton plein !

Le samedi 28 janvier nous avons eu le plaisir d'accueillir un nombre impressionnant de convives qui ont pu apprécier une délicieuse tartiflette et danser toute la nuit. Il faut remercier les nombreux bénévoles de l'association qui ont œuvré à la réussite de cette soirée. Un grand merci également à nos sponsors qui ont fait encore des dons pour notre loterie, ainsi qu'à la Mairie pour avoir mis la salle des fêtes à notre disposition.

Sur le plan handballistique, nous avons créé une entente avec le club de St-Aignan pour que nos moins de 12 ans puissent avoir le plaisir de jouer en championnat.

Les plus jeunes moins de 10 ans, font également des petits plateaux lors desquels ils pratiquent leur sport dans la gaieté.

Le club a également œuvré à ce qu'au sein de l'école du Gai Savoir, un coach vienne faire découvrir ce sport aux plus jeunes.

L'équipe Loisirs pour adultes s'épanouit toujours autant, l'ambiance du groupe est sympathique et les progrès de chacun sont étonnants, nous gagnons nos matchs !

Le hand est un sport ouvert à tous, confirmés comme débutants, chacun peut venir faire des essais sur les différents créneaux.

Mais surtout n'oubliez pas que grâce aux « Experts » la France est championne du monde pour la 6ème fois !

Vive le handball !

Contact : Eva Mellot Présidente
Tel : 06 73 88 32 98 - Mail : dragons-hb41@laposte.fr

Tennis Club

L'année tennistique s'est terminée avec de bons résultats pour nos deux équipes :
- 2ème sur 6 en pré-départemental pour la 1
- 4ème sur 6 en 2ème division pour la 2

Notre tournoi interne « Marcel Bedu » a vu Fréderic l'emporter sur Frank dans une très bonne ambiance.

Comme tous les ans, nous avons organisé l'initiation au tennis à l'école du Gai Savoir, sur mai-juin pour les grandes sections et quelques élèves du CP. Merci à Fred et aux bénévoles ainsi qu'aux enseignants.

Nous remercions Viviane Simone pour les années passées au sein du club et nous lui souhaitons bonne chance pour ses nouveaux projets.

Nous vous donnons rendez-vous pour les inscriptions, le ***2 septembre*** au Forum des Associations.

Créneaux des cours :

- Mardi de 17h00 à 19h00 sur St-Georges
- Mercredi de 14h00 à 16h00 sur St-Georges
- Mercredi de 20h00 à 23h00 sur Pontlevoy
- Samedi de 9h00 à 12h00 sur St-Georges
- Samedi de 9h00 à 11h00 sur Pontlevoy

Notre journée champêtre se déroulera le ***samedi 23 septembre*** vers 12h30 au bord des courts de tennis de St-Georges (inscriptions auprès des membres du bureau ou au Forum des Associations).

L'Assemblée Générale se fera le ***30 novembre*** à la salle Beslin. Si vous souhaitez nous rejoindre pour partager d'agréables moments sportifs, de convivialité, de bonne humeur, ou même juste faire un essai, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Personnes à contacter:
Président - Alain Borie - 02.54.32.95.54 / 06.73.75.63.88
Vice-Président- Antoine Piron - 02.54.32.74.45/ 06.83.44.91.50
Trésorier - David Mangin - 09.83.47.88.30/ 06.46.54.54.53

Nous recherchons des bénévoles voulant intégrer le bureau du club, si vous êtes intéressé contactez-nous.

Judo Club

Le 10 juin dernier, c'était la fête du club… Un moment privilégié pour les enfants qui reçoivent leurs ceintures et démontrent à leurs parents, lors des combats, les compétences acquises ; pour les parents qui peuvent découvrir les progrès de leurs enfants et les encourager pendant la compétition ; et enfin, pour tous les bénévoles du club qui, par l'organisation de cette journée, font vivre leur passion du judo.

L'après-midi a été consacrée à des compétitions arbitrées par les enfants eux-mêmes, coachés par les membres du bureau. François Leconte, leur professeur, a supervisé l'ensemble des combats avant de présenter le travail effectué avec les plus petits pour les éveiller à la pratique du judo.

Nous avons poursuivi avec quelques démonstrations de taïso où le public était invité à nous rejoindre pour essayer. Puis, Laurent Cochelin et Eric Cabanes, respectivement Président et Trésorier du club, ont proposé une démonstration très impressionnante de judo.

Enfin, pour terminer, François Leconte a remis à chacun son nouveau grade ainsi que les médailles et trophées récompensant les efforts fournis par les combattants.

La salle du dojo était pleine et nous espérons que tous, participants et spectateurs, ont éprouvé un vrai plaisir sportif lors de cette journée dédiée à un sport exigeant mais qui développe la maîtrise de soi et la rigueur du geste technique.

Nos horaires, nos tarifs sur :
http://www.judoclub-stgeorgesvaldecher.fr/

Suivez-nous :

L'alerte

Pour débuter cette nouvelle année sportive, nous tenons mettre à l'honneur notre petite championne régionale : ***Jade Lamure.***

Elle a commencé la gymnastique avec sa mère, Cathy, à l'âge de 2 ans en gym-biberon. Puis deux années en baby-gym durant lesquelles elle a appris les bases de la gymnastique et découvert sa passion pour ce sport.

Elle participa à sa première compétition à l'âge de 5 ans ou elle se qualifia troisième en départementale. Grâce à ses efforts cette année, Jade se qualifie première en départementale et également première sur 87 en régionale dans sa catégorie parcours B 6-8 ans.

Une représentante de l'UFOLEP s'est déplacée pour lui remettre un trophée afin de l'encourager dans ses efforts lors de notre spectacle de fin d'année
Bravo Jade, continue comme ça !

Infos Diverses

Infos paroissiales

Pour connaître les horaires des prochaines messes à Saint-Georges, consultez le site :
www.lavieenabondance.net

Pharmacie de garde Resogardes

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche :
appelez le 3237 (24h/24)

État civil

Les naissances

23 avril : Enzo AMIRAULT
30 avril : Enzo CAILLET
4 mai : Thalyssia BOURGOIN LESCOP
7 mai : Aaron DE ALMEIDA
4 juin : Maxence TESSIER
16 juin : Chelsye LARCHER
30 juin : Kristen LECLERC
1er juillet :
Leïlani BOURDOUX GAUSSENS
14 juillet : Aydon MOZET
29 juillet : Paco AMARO LÉPINIÈRE
3 août : Maneck BAILLY DELTOUR

Les Mariages

12 août : David COMBEAU et Cédric PETITNICOLAS

Les Décès

25 février : Jean CHIREZ - 86 ans
13 mars : André GIRONDEAU - 86 ans
18 mars : Annick MARTIN
née POLIXENE - 84 ans
1er avril : Colette LECOMTE
née TEMPLIER - 97 ans
15 avril : Louis OROSCO - 97 ans
12 mai : Maurice TRESSOU - 95 ans
18 mai : Toussaint GAUBERT - 87 ans
22 mai : Jeanne DARENNE
née ADAM - 92 ans
5 juin : Jeannine RICHARD - 89 ans
10 juin : Roger BOIRON - 90 ans
17 juin :
Jean-François DEPOND - 65 ans
27 juin : Gisèle JOUSSET - 79 ans
2 juillet : Louis BURLIN - 95 ans
11 juillet : Robert AGGABI - 73 ans
23 juillet : Hélène ERULIN
née ROSSIGNOL - 46 ans
26 juillet : Guy DURAND - 92 ans
28 juillet : André PIÉDOR - 95 ans
6 août : Gérard DENIAU - 83 ans

Dates à retenir

2 septembre
Forum des associations

10 septembre
Repas 40 ans Age d'or

10 septembre
Randonnée d'automne
Comité des Fêtes

15 septembre
Réunion publique
Telwan Internet

19 septembre
Réunion santé communale
AXA

23 septembre
Repas champêtre Tennis

7 octobre
Bal Traditionnel
des Ateliers de musique

14 octobre
Repas des anciens

15 octobre
Repas dansant
des donneurs de sang

11 novembre
Cérémonie du 11 novembre

11 novembre
Tartiflette du Foot

12 novembre
Repas d'Automne Age d'or

24, 25 et 26 novembre
Théâtre Le souffleur endormi

3 décembre
Marché de Noël

10 décembre
Bourse aux jouets et vêtements
Ecolegram

15 décembre
Arbre de Noël du Foot

Pour suivre l'actualité de votre commune, connectez vous sur le site
www.saintgeorgessurcher.net

Rappel aux associations et acteurs de la vie communale

Le bulletin annuel paraîtra ***le 1er janvier 2018***. Si vous souhaitez proposer une information concernant vos activités, merci de nous communiquer votre texte (1/3 de page maximum) sous format Word avec une photo maximum (résolution supérieure à 1 mo), ***avant le 15 octobre 2017*** à l'adresse :
mairie.st.georges41@wanadoo.fr